

Etablissement  
Départemental de l'  
Elevage

## ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur, Madame.....

- Agissant en nom propre
- Agissant en tant que responsable de (nom de la personne morale).....

Atteste que **les animaux détenus sur mon exploitation ne sont en aucun cas mélangés avec ceux d'une autre exploitation**

Pour faire valoir ce que de droit

Date

Signature

### ***Pourquoi nous demandons cette attestation ?***

La question des mélanges de cheptels est particulièrement importante pour des raisons administratives et sanitaires. L'EDE souhaite vous y sensibiliser dès la création de votre exploitation.

**Sur le plan des Aides PAC :** Un mélange de cheptels peut correspondre à une optimisation des primes. Ainsi, le fait de créer 2 exploitations individuelles par exemple plutôt qu'un GAEC peut permettre de contourner différents plafonds fixés par la réglementation (verdissement, aides animales, plafond de paiement redistributif)

En conséquence, l'administration et les corps de contrôle sont désormais très attentifs à ces situations. si elles sont relevées lors de contrôles conditionnalité...

**Sur le plan sanitaire :** L'introduction d'animaux dans un cheptel, outre l'aspect réglementaire, présente un risque sanitaire. Ce risque concerne l'ensemble des animaux en contact, et pas uniquement ceux qui sont rattachés à un cheptel.

L'analyse par enquête épidémiologique est plus compliquée, et il y a une sous-évaluation des risques avec des animaux mélangés.

**Il est donc important de ne pas se mettre dans une situation de mélange de cheptels.**